Agence de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord

Québec

Enquête Santé Côte-Nord 2005

Faits saillants

Population âgée de 18 à 74 ans

Par Michel Des Roches, agent de recherche

Avril 2006

Table des matières

Page 1. **ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES** 1.1 Contexte et objectifs......1 Population cible......1 1.2 1.3 1.4 1.5 ÉTAT DE SANTÉ ET HABITUDES DE VIE 2. 2.1 Changements pour améliorer la santé.......3 2.1.1 2.1.2 2.2 2.2.1 2.3 Consommation de tabac et exposition à la fumée des autres...... 4 2.3.1 2.3.2 2.4 Alimentation5 Activité physique 6 2.5 2.5.1 Allaitement 6 2.6 2.6.1 2.7 2.7.1 2.7.2 2.7.3 2.8 Sécurité routière9 2.8.1 2.8.2 2.8.3 Raisons de ne pas se sentir en sécurité sur la route 13810 2.8.4 Priorité d'amélioration pour réduire el nombre d'accidents de la route......10 2.8.5 Augmentation perçue des accidents impliquant un véhicule lourd11 2.8.6 Façon de réduire les accidents impliquant un véhicule lourd......11 2.9 Jeu de hasard......12 2.9.1 Billets de loterie offerts aux enfants d'âge mineur......12 2.9.2 Appareils de loterie vidéo......12

2.10	Santé	environnementale	12
	2.10.1	Type de pollution le plus important dans le milieu	
		Éléments nuisants le plus à la qualité de vie	
	2.10.3	Consultation pour un problème de santé relié à l'environnement	14
2.11	Santé	au travail	14
	2.11.1	Population occupant un emploi rémunéré	
	2.11.2	Préoccupation de la santé des travailleurs en milieu de travail	
	2.11.3	Exposition des travailleurs à la fumée de cigarette	14
2.12	Sentin	nent d'appartenance et implication sociale	
	2.12.1	Sentiment d'appartenance à la communauté locale	
	2.12.2	Être membre d'un organisme ou d'une association à but non lucratif	15
	2.12.3	1 0	
		but non lucratif	15
3.	LES SE	RVICES	
3.1		et moyens de communication	17
3.1	3.1.1	Moyen de communication	17
	ا،۱،۰	sur la santé	17
	3.1.2	Accès à Internet	
	3.1.3	Internet comme source d'information	
3.2		rs de santé non comblés	
	3.2.1	Besoins non comblés	
	3.2.2	Raisons expliquant les besoins de santé non comblés	18
3.3	Demai	nde d'aide lors d'une situation personnelle difficile	19
	3.3.1	Demande d'aide à quelqu'un autre qu'un proche parent ou ami	
	3.3.2	Type d'organisme consulté	19
3.4	Aînés	et leurs aidants naturels	19
	3.4.1	Avantages espérés lorsqu'on doit s'occuper d'une personne en	
		perte d'autonomie	20
	3.4.2	Population s'occupant d'une personne en perte d'autonomie	20
3.5	Protec	tion de la jeunesse et famille d'accueil	20
	3.5.1	Type d'organisme qui serait consulté	
	3.5.2	Intérêt à devenir une famille d'accueil pour un enfant ayant des	
		problèmes de comportement	21
	3.5.3	Intérêt à devenir une famille d'accueil pour un enfant ayant été victime	
		d'abus ou de négligence	
3.6		e de premier répondant	
	3.6.1	Population souhaitant le développement du service dans sa communauté	
	3.6.2	Population étant disposée à devenir un premier répondant	
3.7		anté	
	3.7.1	Endroit de consultation pour un problème de santé léger	
	3.7.2	Connaissance du service Info-Santé	22
	3.7.3	Population ayant utilisé le service Info-Santé au cours des	
		six derniers mois	23

4.	INFO	RMATION DÉMOGRAPHIQUE ET SOCIOÉCONOMIQUE	
4.1	Mobi	lité de la population	24
	4.1.1	Intention de quitter définitivement la région au cours des cinq prochaines années	24
	4.1.2	Principale raison de quitter définitivement la région	
4.2	Nomb	ore d'années vécues sur la Côte-Nord	25
4.3	Être c	originaire de la Côte-Nord	25
4.4	Vivre	seul	25
4.5	Enfan	ts âgés de moins de 18 ans à la maison	25
4.6	Plus h	naut niveau de scolarité complété	26



1. Aspects méthodologiques

1.1 CONTEXTE ET OBJECTIFS

Cette étude se veut une enquête de référence pour le suivi régional de divers indicateurs dans le domaine de la santé et des services sociaux. Elle est faite sur une base quinquennale et a déjà été réalisée en 1995 et 2000.

Ainsi, une vingtaine de sujets de base en santé ont été abordés et les principaux indicateurs à suivre, dans chaque cas, ont été répertoriés et font l'objet de la présente enquête.

1.2 POPULATION CIBLE

La population visée par l'enquête a été constituée de l'ensemble des personnes âgées de 18 à 74 ans résidant à l'intérieur des limites de la région sociosanitaire de la Côte-Nord.

Les personnes résidant sur le territoire des réserves autochtones ont cependant été exclues de cette enquête.

Les gens sélectionnés étaient capables de s'exprimer en français ou en anglais dans le cadre d'une entrevue téléphonique.

1.3 ÉCHANTILLONNAGE

Échantillon généré aléatoirement (RDD) de 3 601 répondants avec allocation non proportionnelle entre les sept territoires des réseaux locaux de service (RLS).

Répartition de l'échantillon			
RLS	Entrevue visée	Entrevue complétée	
Haute-Côte-Nord	520	520	
Manicouagan	600	600	
Port-Cartier	500	500	
Sept-Îles	590	591	
Caniapiscau	440	440	
Minganie	480	480	
Basse-Côte-Nord	470	470	
Total	3 600	3 601	

1.4 COLLECTE

- ✓ Entrevues téléphoniques réalisées du 27 septembre au 27 novembre 2005.
- ✓ Taux de réponse : 67 %.

1.5 MARGE D'ERREUR

- ✓ Ensemble : 2,1 % (au niveau de confiance de 95 %).
- ✓ Pour les RLS, les marges d'erreur d'échantillonnage maximales par RLS varient entre un minimum de 4,3 % et un maximum de 4,9 %.
- ✓ Le plan d'échantillonnage a d'ailleurs été conçu de façon à obtenir des marges d'erreur inférieures à 5 %, dans chacun des sept RLS, tout en minimisant la marge d'erreur sur l'ensemble des résultats.

2. État de santé et habitudes de vie

2.1 CHANGEMENTS POUR AMÉLIORER LA SANTÉ

Questions: Au cours des 12 derniers mois, avez-vous fait quelque chose pour améliorer votre santé (par exemple, perdre du poids, cesser de fumer, faire plus d'exercices)?

Quel est le changement le plus important que vous avez fait?

2.1.1 Changements apportés

- ✓ Au cours des 12 derniers mois, 60,1 % de la population régionale dit avoir pris des mesures pour améliorer sa santé.
- ✓ Les fumeurs sont moins portés à avoir fait quelque chose de particulier pour un meilleur état de santé que les non-fumeurs (51,6 % c. 64 %).

2.1.2 Type de changements apportés

- ✓ Les principales mesures que l'on dit avoir prises sont de faire plus d'exercice et d'activités physiques (48 %), de modifier ses habitudes alimentaires (25 %), de cesser de fumer ou tout au moins réduire sa consommation de tabac (9,9 %) et de perdre du poids (8,2 %).
- ✓ Les résidents de la Basse-Côte-Nord mentionnent davantage la cessation ou la réduction tabagique comme moyen de bonifier leur état de santé (15,9 % c. 9,9 %).

2.2 SANTÉ DENTAIRE

Questions: À quand remonte votre dernière visite chez le dentiste?

Pour quelles raisons n'avez-vous pas consulté un dentiste au cours des 2 dernières

années?

2.2.1 Fréquence de la consultation

✓ Sur la Côte-Nord, 53,8 % de la population âgée de 18 à 74 ans dit avoir consulté un dentiste au cours des 12 derniers mois en 2005. Lors de l'*Enquête Santé Côte-Nord 2000*, ce résultat était sensiblement le même 54,5 %.

✓ En 2005, 70,9 % de la population nord-côtière a consulté un professionnel en dentisterie au cours d'une période de 24 mois.

✓ Les populations des MRC de la Haute-Côte-Nord (38,6 %), de la Minganie (44,1 %) et de la Basse-Côte-Nord (44,5 %) déclarent les plus faibles taux de consultation annuelle chez le dentiste de la région.

2.3 CONSOMMATION DE TABAC ET EXPOSITION À LA FUMÉE DES AUTRES

Questions: Actuellement, fumez-vous des cigarettes tous les jours, à l'occasion ou jamais?

En comptant les membres du ménage et les visiteurs réguliers, y a-t-il quelqu'un qui fume à l'intérieur de votre maison, chaque jour ou presque chaque jour?

Au cours du dernier mois, avez-vous été exposé à la fumée des autres, chaque jour ou presque chaque jour, dans une automobile ou dans un autre véhicule privé?

Au cours du dernier mois, avez-vous été exposé à la fumée des autres, chaque jour ou presque chaque jour, dans des lieux publics (tels que les bars, les restaurants, les centres commerciaux, les arénas, les salles de bingo, les salles de quilles)?

2.3.1 Consommation de tabac

- ✓ Dans la région, 23,8 % des gens âgés de 18 à 74 ans disent fumer tous les jours et 7,8 % à l'occasion, pour un total d'un peu moins du tiers de la population qu'on peut qualifier de fumeurs réguliers ou occasionnels (31,6 %).
- ✓ En 2005, on remarque une diminution significative de la proportion de fumeurs réguliers (à tous les jours) sur le territoire nord-côtier par rapport à la dernière enquête réalisée en 2000 (23,8 % c. 30,1 %). Cette tendance à la baisse est observée chez l'ensemble des groupes d'âge.
- ✓ Depuis quelques années, les actions régionales en matière de lutte contre le tabagisme, l'augmentation du prix du tabac, ainsi que l'apparition de lois restreignant de plus en plus les endroits où il est permis de fumer ont contribué, sans aucun doute, à la diminution du tabagisme sur la Côte-Nord.
- ✓ En 2005, la proportion de fumeurs (réguliers ou occasionnels) est plus importante dans la MRC de la Minganie (38,8 %) et dans le secteur de Sept-Îles (35,5 %). Plus spécifiquement, notons qu'il est question de 33 % de fumeurs réguliers en Minganie, alors que cette proportion est de 26,8 % sur le territoire de Sept-Îles.
- ✓ Une proportion significativement plus élevée de fumeurs (réguliers ou occasionnels) est observée chez les plus jeunes, soit les populations âgées de 18 à 29 ans (40 %) et de 30 à 49 ans (35,4 %).

2.3.2 Exposition à la fumée secondaire

✓ Les gens sont beaucoup moins exposés à la fumée de cigarette en 2005 que cinq ans auparavant. Ainsi, en ce qui concerne l'exposition quotidienne à la fumée à l'intérieur de leur propre domicile, en incluant les fumeurs réguliers, la proportion a chuté alors de 42 % à 37 %.

- → À l'intérieur de leur maison, 17,1 % des non-fumeurs parlent d'une exposition quotidienne à la fumée de cigarette en 2005.
- ✓ Dans un véhicule automobile, 36 % de la population nord-côtière dit être en présence de fumée de cigarette chaque jour en 2005. Chez les personnes ne consommant pas le tabac, cette proportion est de 16,4 %.
- ✓ Dans les lieux publics, 51 % des résidents de la région affirment être en contact chaque jour ou presque à la fumée de cigarette en 2005. Dans le cas des non-fumeurs, cette proportion atteint 35,4 %. L'entrée en vigueur de la majorité des modifications de la Loi sur le tabac, le 31 mai 2006, va sûrement améliorer cette situation dans les années à venir.
- → Pour ce qui est de la population ayant un emploi, 19,7 % d'entre elle dit être exposée à la fumée de cigarette à leur travail en 2005, incluant les fumeurs, ce qui est beaucoup moins que cinq ans auparavant (29,4 %).
- ✓ Au total, à un endroit ou l'autre, 60,3 % des gens disent être exposés quotidiennement à la fumée de cigarette en 2005, soit 48 % des non-fumeurs ou fumeurs occasionnels auquel s'ajoutent 100 % des fumeurs réguliers.

2.4 ALIMENTATION

Questions: À quelle fréquence buvez-vous habituellement des jus de fruits, comme du jus d'orange, de pamplemousse ou de tomate (exemple : une fois par jour, trois fois par semaine, deux fois par mois)?

Sans compter les jus, à quelle fréquence mangez-vous habituellement des fruits?

À quelle fréquence mangez-vous habituellement de la salade verte?

À quelle fréquence manger-vous habituellement des pommes de terre, sans compter les frites, les pommes de terre rissolées ou les croustilles?

À quelle fréquence mangez-vous habituellement des carottes?

Sans compter les carottes, les pommes de terre ou la salade, à quelle fréquence mangez-vous d'autres légumes habituellement?

2.4.1 Consommation de fruits et légumes

- ✓ Selon les résultats de l'enquête, la consommation quotidienne moyenne de fruits (ou jus de fruits) est de 2,8 portions alors que la consommation quotidienne de légumes est de 2,5 pour un total de 5,3 portions de fruits ou légumes.
- Un peu plus de la moitié des résidents de la Côte-Nord atteignent une consommation de fruits et de légumes totalisant au moins cinq fois par jour (54,7 %).

- ✓ En Basse-Côte-Nord, la population n'est pas aussi nombreuse à consommer au moins cinq portions de fruits ou de légumes par jour (45,2 %).
- ✓ Le Guide alimentaire canadien recommande une consommation quotidienne de cinq à dix portions de fruits et légumes. Or, les données fournies par la présente enquête ne permettent pas de calculer de véritables portions selon la définition du guide, mais plutôt une fréquence de consommation. Nous ne pouvons donc pas savoir exactement dans quelle mesure la population interrogée rencontre cette recommandation fédérale.

2.5 ACTIVITÉ PHYSIQUE

Question: Quels sont les obstacles qui vous empêchent ou qui limitent votre pratique d'activités physiques?

2.5.1 Les obstacles à la pratique d'activités physiques

- ✓ Les principales contraintes à l'activité physique sont les horaires surchargés (41,7 %) ainsi que la maladie ou les handicaps (10,9 %).
- ✓ Par rapport aux résultats de l'enquête précédente, réalisée en 2000, plus de gens font état de problèmes d'horaire en 2005 (41,7 % vs 32,7 %) et, en contrepartie, un peu moins ne voient aucune contrainte à la pratique d'activités physiques qu'auparavant (32,3 % vs 42,3 %).
- ✓ Près du tiers des personnes âgées de 65 à 74 ans font allusion à la maladie ou à un handicap quelconque comme limite à leur pratique d'activités sportives (30,1 %).

2.6 ALLAITEMENT

Questions: Êtes-vous « d'accord », « partiellement d'accord » (moyennement d'accord) ou « pas d'accord » avec les énoncés suivants concernant l'allaitement?

La préparation commerciale de lait pour bébé est aussi bonne pour la santé de l'enfant que le lait maternel?

De façon générale, l'allaitement, c'est inquiétant car on ne sait pas la quantité de lait que le bébé prend?

En général, allaiter un bébé demande plus de temps que de préparer et donner le biberon?

De façon générale, les mamans ont des conditions facilitant l'allaitement lorsqu'elles retournent au travail?

En général, le père ne peut pas aider la mère qui allaite?

2.6.1 Besoin d'information en matière d'allaitement

✓ La population interrogée est plutôt partagée sur la plupart des énoncés portant sur l'allaitement. À propos de ces cinq énoncés, voici les proportions respectives de répondants qui, d'un côté, étaient soit « d'accord », « partiellement d'accord » ou ne savaient pas quoi répondre, comparativement à ceux étant « en désaccord »:

- la préparation commerciale de lait de bébé est aussi bonne pour la santé de l'enfant que le lait maternel (62,2 % vs 37,8 %);
- de façon générale, l'allaitement c'est inquiétant car on ne sait pas la quantité de lait que le bébé prend (41,5 vs 58,5 %);
- en général, allaiter un bébé demande plus de temps que de préparer et donner le biberon (55,9 % vs 44,1 %);
- de façon générale, les mamans ont des conditions facilitant l'allaitement lorsqu'elles retournent au travail (54,9 % vs 45,1 %);
- en général, le père ne peut pas aider la mère qui allaite (43,2 % vs 56,8 %).
- ✓ Notons que les besoins d'information en matière d'allaitement ont été définis lorsqu'un répondant se disait « en accord », « partiellement d'accord » ou ne savait pas quoi répondre relativement à chacune des cinq affirmations.
- ✓ La population nord-côtière est assez partagée sur la plupart des énoncés. On peut donc affirmer qu'un certain travail de sensibilisation sur les avantages de l'allaitement maternel reste à faire à l'échelle régionale.

2.7 MALADIES INFECTIEUSES

Questions: Quel est le moyen le plus efficace pour vous protéger contre la transmission des microbes?

Dans les centres hospitaliers, accepteriez-vous de vous soumettre à une mesure de contrôle des infections comme la limitation des heures de visite?

Dans les centres hospitaliers, accepteriez-vous de vous soumettre à une mesure de contrôle des infections comme un accès réduit aux visites pour les enfants âgés de moins de 10 ans?

Excluant votre entourage immédiat (exemple : famille, amis), auprès de qui demanderiez-vous des services concernant les infections transmissibles sexuellement (exemple : chlamydia)?

Les cliniques de Santé Voyage offrent des services préventifs spécifiques aux voyageurs qui séjournent à l'étranger, par exemple de la vaccination, des conseils et de la médication préventive. Connaissez-vous la clinique de Santé Voyage du CLSC/centre de santé de votre localité?

Avez-vous voyagé à l'extérieur du Canada au cours des 2 dernières années?

Avant le départ, lors de votre dernier séjour à l'étranger, avez-vous consulté une clinique de Santé Voyage?

Quelle est la principale raison pour laquelle vous n'avez pas consulté une clinique de Santé Voyage?

2.7.1 Protection contre la transmission des microbes

Lorsqu'on demande aux gens quel est le moyen le plus efficace de se protéger contre la transmission des microbes, la réponse qui vient spontanément à 71,2 % des gens est de se laver les mains.

2.7.2 Acceptation de mesures de contrôle des infections en milieu hospitalier

- On est largement prêt, dans la population, à accepter certaines mesures de contrôle des infections comme, par exemple, la limitation des heures de visite (84,3 %) ou un accès réduit aux visites pour les enfants de moins 10 ans (72,6 %).
- ✓ Dans la pratique, si l'on imposait ce genre de mesures, on ne pourrait pas prendre pour acquis que tout le monde comprendrait automatiquement que c'est pour le contrôle des infections. En fait, il est plus facile d'accepter une mesure en théorie, lorsqu'on n'a pas à se rendre visiter des parents dans un centre hospitalier que dans le cas où un parent est réellement hospitalisé.
- ✔ Pour ce qui est de la première mesure, à savoir la limitation des heures de visite, des proportions supérieures de gens s'y opposent parmi les groupes suivants :
 - les gens âgés entre 18 à 29 ans (22,3 %);
 - les personnes ayant des revenus de ménage inférieurs à 20 000 \$ (21 %);
 - I'ensemble de la population du territoire de Fermont (20,8 %).
- ✓ En ce qui a trait à la seconde mesure, à savoir un accès réduit aux visites pour les enfants âgés de moins de 10 ans, des proportions plus importantes de répondants s'y objectent parmi les groupes suivants :
 - l'ensemble de la population du territoire de Fermont (39,9 %);
 - les gens âgés entre 18 à 29 ans (36,6 %);
 - les personnes ayant fréquenté le cégep ou une école technique (31,7 %).

2.7.3 Clinique Santé Voyage du CLSC ou centre de santé

- ✔ Dans la région, 28,8 % de la population dit connaître les cliniques Santé Voyage du CLSC ou centre de santé.
- ✓ Si l'on se base sur les 15,3 % de répondants qui disent avoir fait au moins un voyage à l'extérieur du Canada au cours des deux dernières années, 34,9 % d'entre eux auraient consulté une clinique Santé Voyage, ce qui représente 5,3 % de toute la population nord-côtière âgée de 18 à 74 ans.
- C'est dans la MRC de la Minganie où l'on observe la plus forte proportion de voyageurs ayant consulté une clinique Santé Voyage avant de partir à l'étranger (48,4 %).

Les répondants ayant fait un récent séjour à l'étranger, mais n'ayant pas consulté une clinique Santé Voyage, expliquent la non-consultation de ce service dû au fait qu'ils n'en ressentaient pas le besoin (63,4 %), qu'ils n'en connaissaient pas l'existence (12,2 %) ou qu'il ne s'agissait pas d'une destination à risque (9,3 %).

2.8 SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Questions: À votre connaissance, quelle route présente le plus de problèmes reliés à la sécurité routière: la route 172 (Sacré-Cœur – Chicoutimi), la route 389 (Baie-Comeau – Fermont), la route 385 (Forestville – Labrieville) ou la route 138 (Tadoussac – Natashquan)?

Sur la Côte-Nord, avez-vous le sentiment d'être en sécurité lorsque vous circulez sur la route 138? Si non, pourquoi?

Parmi les quatre facteurs suivants, quel est celui sur lequel les gouvernements devraient travailler en priorité dans les prochaines années pour réduire le nombre d'accidents de la route dans votre communauté : le contrôle de l'alcool au volant, le contrôle de la vitesse excessive, l'amélioration du réseau routier, un meilleur contrôle des véhicules lourds circulant sur les routes?

Selon vous, le nombre d'accidents de la route impliquant un camion lourd a-t-il augmenté dans votre secteur au cours des 5 dernières années?

Dans la région, quelle serait la meilleure façon de réduire le nombre d'accidents impliquant un camion lourd?

2.8.1 Perception de la route la plus dangereuse

- ✔ Près de une personne sur deux (45,3 %) identifie la 389 comme la route présentant le plus de problèmes reliés à la sécurité routière dans la région. La 138 arrive en seconde position, alors qu'un peu plus du tiers des répondants identifient cette voie routière comme la plus problématique du territoire nord-côtier (35,7 %).
- Les jeunes âgés de 18 à 29 ans sont proportionnellement plus nombreux que les personnes âgées de 65 ans et plus à percevoir la route 389 comme étant plus à risque en matière de sécurité routière (50,7 % c. 36,9 %).

2.8.2 Insécurité ressentie sur la route 138

- ✓ Un peu plus de quatre personnes sur dix (43,1 %) affirment ne pas se sentir en sécurité sur la route 138.
- ✓ Le sentiment d'insécurité sur la route 138 varie en fonction du secteur de résidence des répondants. Une proportion significativement plus grande de gens ressentant cette insécurité est observée parmi les résidents des MRC de la Haute-Côte-Nord (54,7 %) et de Sept-Rivières (48,2 %).

- ✓ Davantage de travailleurs nord-côtiers, œuvrant dans le secteur du transport et de l'entreposage, ne se sentent pas en sécurité sur la route 138 (61,6 %).
- Comparativement à la population des autres groupes d'âge, les jeunes âgés de 18 à 29 ans ont davantage le sentiment d'être en sécurité lorsqu'ils circulent sur la route 138 (69,7 % c. 54 %).

2.8.3 Raisons de ne pas se sentir en sécurité sur la route 138

- ✓ Au moment de l'enquête, lorsqu'un répondant mentionnait ne pas se sentir en sécurité sur la route 138, on lui demandait quelles étaient les principales raisons à l'origine de ce sentiment d'insécurité. La personne interrogée avait donc le loisir de fournir plus d'une réponse à cette question. Voici les quatre principaux facteurs les plus fréquemment mentionnés par l'ensemble de la population nord-côtière à ce sujet :
 - route non conforme, hors normes (47,9 %);
 - présence d'un grand nombre de camions lourds (33,8 %);
 - route mal entretenue (32,3 %);
 - bon nombre de conducteurs conduisant à des vitesses excessives (17 %).
- ✓ La configuration même de la route est ce qui préoccupe le plus les gens. Ainsi, les côtes et les courbes, parfois hors normes de cette principale artère de la région, viennent au premier rang des préoccupations des gens (47,9 %).
- ✓ La présence d'un grand nombre de camions lourds, toujours en raison du rôle de desserte principale de cette artère, vient au deuxième rang (33,8 %).
- ✓ La présence d'un grand nombre de camions lourds sur la route est plus fréquemment évoquée comme raison pour justifier l'insécurité ressentie sur la 138 chez les résidents de la MRC de la Haute-Côte-Nord que dans l'ensemble de la population régionale (50,6 % c. 33,8 %).
- ✓ Toute proportion gardée, les personnes âgées de 65 à 74 ans sont plus nombreuses que l'ensemble des répondants à associer leur sentiment d'insécurité envers la route 138 au fait qu'un grand nombre de camions lourds s'y trouvent (47,5 % c. 33,8 %).

2.8.4 Priorité d'amélioration pour réduire le nombre d'accidents de la route

- Parmi une série de quatre facteurs énumérés, les répondants devaient identifier quel est celui sur lequel les gouvernements devraient travailler en priorité dans les prochaines années pour réduire le nombre d'accidents de la route dans leur communauté. Au besoin, la personne interrogée avait la possibilité de fournir une réponse différente que celles proposées. Voici les éléments les plus fréquemment mentionnés par l'ensemble de la population nord-côtière à ce propos :
 - l'amélioration du réseau routier (36,6 %);
 - un meilleur contrôle des véhicules lourds circulant sur les routes (24,3 %);

- le contrôle de l'alcool au volant (19,5 %);
- le contrôle de la vitesse excessive (18,9 %).
- ✓ Compte tenu d'un résultat précédent de la présente enquête où l'on a observé que pratiquement 50 % des gens considéraient que la configuration de la route était le principal facteur d'insécurité sur la 138, il n'est pas étonnant d'observer, en contrepartie, que plus du tiers de la population nord-côtière considère que l'accroissement de la sécurité routière en région passe d'abord par l'amélioration du réseau routier (36,6 %).
- ✓ Comme principal facteur sur lequel le gouvernement devrait travailler en priorité pour réduire le nombre d'accidents de la route, les Nord-Côtiers sont plus nombreux que les Nord-Côtières à parler de l'amélioration du réseau routier (44 % c. 28,7 %). Par contre, les Nord-Côtières font plus fréquemment mention du contrôle de l'alcool au volant (22,4 % c. 16,7 %) ainsi que du contrôle de la vitesse excessive (22,8 % c. 15,4 %).

2.8.5 Augmentation perçue des accidents impliquant un véhicule lourd

- ✓ Une majorité de la population nord-côtière (54,4 %) considère que le nombre d'accidents de la route impliquant un poids lourd a augmenté dans leur secteur depuis cinq ans.
- Les différences observées entre les différentes MRC de la région sont assez importantes. D'un côté, dans la partie le plus à l'Ouest du territoire, c'est presque 80 % des gens qui sont de cet avis. Toutefois, cette proportion va généralement en décroissant à mesure que l'on s'éloigne vers l'Est pour n'être plus que de 11 % dans le secteur de la Basse-Côte-Nord:

MRC Haute-Côte-Nord: 77,8 %
MRC Manicouagan: 67,3 %
MRC Sept-Rivières: 41,1 %
MRC Caniapiscau: 58,9 %
MRC Minganie: 32,5 %
MRC Basse-Côte-Nord: 11,0 %

✓ La croyance que les accidents de la route impliquant un poids lourd ont augmenté dans la région ces dernières années est proportionnellement moins fréquente chez la population nord-côtière âgée de 18 à 29 ans (40,9 %).

2.8.6 Façon de réduire les accidents impliquant un véhicule lourd

- Lorsqu'on demande à la population nord-côtière quelle serait la meilleure façon de réduire le nombre d'accidents impliquant des poids lourds, on obtient des réponses très variées. Aucun véritable consensus régional ne se dégage à ce sujet. Ainsi, seulement deux moyens ont été mentionnés par plus de 10 % des répondants.
- Bref, les suggestions sont très diversifiées, mais elles s'axent surtout autour de trois principales préoccupations :

- le contrôle de la vitesse:
- l'amélioration de l'infrastructure routière;
- la réduction du trafic lourd, soit de façon générale, soit à des périodes spécifiques.

2.9 JEU DE HASARD

Questions : Au cours de la dernière année, avez-vous offert en cadeau des billets de loterie à des personnes d'âge mineur, par exemple : un «gratteux?

Au cours du dernier mois, avez-vous misé de l'argent dans un appareil de loterie vidéo, par exemple une vidéo poker?

Combien de fois avez-vous misé de l'argent au cours du dernier mois dans un appareil de loterie vidéo?

Combien d'argent avez-vous misé au cours du dernier mois?

2.9.1 Billets de loterie offerts aux enfants d'âge mineur

✓ Au total, 3,4 % des gens de la région admettent avoir offert en cadeau des billets de loterie à des mineurs au cours de la dernière année.

2.9.2 Appareils de loterie vidéo

- ✓ Sur la Côte-Nord, 6,3 % des gens disent avoir misé de l'argent dans un appareil de loterie vidéo au cours du mois ayant précédé l'enquête.
- ✓ Les jeunes âgés de 18 à 29 ans sont plus nombreux à se divertir avec ce type d'appareil de jeux de loterie (15 %).
- ✓ La plupart des amateurs de loterie vidéo se montrent très raisonnables puisque 87,3 % d'entre eux ont parié entre une et quatre fois au cours du dernier mois.
- ✔ Par contre, 12,7 % des joueurs de jeux de loterie vidéo disent avoir parié à cinq reprises ou plus durant les quatre semaines précédant l'enquête, ce qui représente 0,8 % de la population.
- ✓ En termes monétaires, les trois quarts des parieurs ont misé moins de 50 \$ au cours du dernier mois (75 %). Par ailleurs, 17 % des joueurs ont misé plus de 100 \$, ce qui totalise 1,1 % de la population régionale âgée de 18 à 74 ans.

2.10 SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

Questions: Selon vous, parmi les énoncés suivants, quel est le type de pollution le plus important dans le milieu qui vous entoure? Pollution de l'air? Pollution de l'eau? Pollution des sols? Pollution présente dans la nourriture (exemple : pesticides)?

Actuellement, lequel des cinq éléments suivants nuit le plus à votre qualité de vie? La pollution industrielle? La qualité de l'eau potable? Les moisissures? La fumée de tabac? Le chauffage au bois?

Auprès de quel organisme demanderiez-vous des services pour un problème de santé relié à l'environnement?

2.10.1 Type de pollution le plus important dans le milieu

- ✓ Dans la région, c'est surtout la pollution de l'air (58,7 %) qui inquiète les résidents âgés de 18 à 74 ans. En fait, ce type de pollution préoccupe davantage les gens que la pollution de l'eau (19,3 %) ou celle présente dans la nourriture (12,4 %).
- ✓ La pollution de l'air attire particulièrement l'attention de la population de la MRC de Manicouagan (70,4 %). Dans ce cas particulier, l'épisode de dépollution du quartier St-Georges de Baie-Comeau, suite à la contamination aux HAP présents dans les retombées de l'aluminerie Alcoa, a sans doute laissé des traces.
- ✓ La pollution de l'eau revient plus fréquemment comme préoccupation environnementale parmi les membres de la communauté de la Basse-Côte-Nord (46,7 %), de la Haute-Côte-Nord (26,8 %) et de la Minganie (23,6 %).
- Comparativement aux données obtenues lors de l'Enquête Santé Côte-Nord 1995. auprès de la population âgée de 30 à 74 ans, la proportion de personnes de ce groupe d'âge ayant choisi la pollution de l'air comme type de pollution prioritaire a augmenté, passant de 41,4 % à 58,5 % en 2005.

2.10.2 Éléments nuisant le plus à la qualité de vie

- → Parmi une liste de cinq éléments, lorsqu'on demande aux résidents lequel nuit le plus à leur qualité de vie, la réponse la plus fréquente est la fumée du tabac (37,4 %). Lorsqu'on tient compte de l'exposition quotidienne de la population nord-côtière à ce type de polluant (60,3 %), ce résultat n'est pas surprenant.
- ✓ La fumée du tabac a été mentionnée dans des proportions plus importantes en Minganie (54,1 %) et en Haute-Côte-Nord (44,9 %). Il faut se rappeler que c'est dans la MRC de la Minganie que se trouve un des plus forts regroupements de fumeurs de la région (38,8 %).
- ✓ La pollution industrielle est également désignée comme un des éléments les plus nuisibles à la qualité de vie des gens de la Côte-Nord, avec 28,3 % des mentions.
- La pollution industrielle est une préoccupation significativement plus importante dans la MRC de Manicouagan (44,7 %).

2.10.3 Consultation pour un problème de santé relié à l'environnement

✔ Pour un problème de santé relié à l'environnement, la population régionale serait d'abord tentée de consulter son CLSC ou son centre de santé (32,3 %).

2.11 SANTÉ AU TRAVAIL

Questions : Avez-vous un emploi rémunéré, même s'il s'agit d'un travail saisonnier (emploi avec salaire)?

Selon vous, se préoccupe-t-on de la santé des travailleurs dans votre milieu de travail?

Êtes-vous exposé(e) à la fumée de cigarette dans votre milieu de travail?

2.11.1 Population occupant un emploi rémunéré

En tenant compte du travail occasionnel ou saisonnier, 71,3 % des gens de la région ont signifié occuper un emploi rémunéré. C'est à cette population de travailleurs que s'adressaient les prochaines questions touchant la santé au travail.

2.11.2 Préoccupation de la santé des travailleurs en milieu de travail

- ✓ Sur la Côte-Nord, 34,8 % des personnes occupant un emploi ont dit qu'on se préoccupe « beaucoup » de la santé des travailleurs dans leur milieu de travail et 33,5 % qu'on s'en préoccupe « assez ».
- ✓ En 2005, c'est dans le domaine du transport de l'énergie et autres services connexes que les travailleurs sont proportionnellement les plus nombreux à croire qu'on se préoccupe « beaucoup » ou « assez » de la santé des travailleurs dans leur milieu (92,4 %), de même que dans le secteur des mines et carrières (79,9 %). Paradoxalement, c'est dans le domaine des services médicaux et sociaux qu'on le croit le moins (60,2 %).

2.11.3 Exposition des travailleurs à la fumée de cigarette

- ✓ De 2000 à 2005, la proportion des gens occupant un emploi se disant exposés à la fumée de cigarette dans leur milieu de travail a été réduite de presque dix points passant de 28,9 % à 19,7 %. Entrée en vigueur en décembre 1999, la nouvelle législation prohibant la cigarette dans ces lieux a sûrement contribué à diminuer ce phénomène.
- ✓ En 2005, le secteur de Fermont est le seul à se démarquer significativement des autres alors que 30,3 % des personnes y occupant un emploi ont dit être exposées à la fumée de cigarette dans leur milieu de travail.

2.12 SENTIMENT D'APPARTENANCE ET IMPLICATION SOCIALE

Questions : Comment décririez-vous votre sentiment d'appartenance à votre communauté locale? Diriez-vous qu'il est : très fort, plutôt fort, plutôt faible, très faible? Étes-vous membre d'un organisme ou d'une association à but non lucratif comme

une association scolaire, un centre communautaire, un club social, un regroupement de citoyens ou autre (exemple : groupe religieux, association ethnique, société

fraternelle)?

Combien de fois avez-vous assisté aux réunions ou participé aux activités de ces groupes au cours des 12 derniers mois?

Sentiment d'appartenance à la communauté locale 2.12.1

- ✓ Å l'échelle régionale, 71,6 % des gens disent avoir un sentiment d'appartenance à leur communauté locale qui est « très fort » (19,5 %) ou « plutôt fort » (52,1 %).
- ✓ Le sentiment d'appartenance à la communauté locale est plus fort en Minganie (81,2 %) et en Basse-Côte-Nord (91 %) alors que les proportions de gens ayant qualifié ce sentiment de « très fort » s'élèvent respectivement à 27,8 % et 43,2 %.
- ✓ Tout au contraire, ce sentiment est plus faible dans la MRC de Manicouagan (65,1 %). D'ailleurs, 29,1 % des résidents de ce territoire perçoivent leur sentiment d'appartenance comme étant « plutôt faible ».

2.12.2 Être membre d'un organisme ou d'une association à but non lucratif

- ✓ Un peu plus du tiers de la population nord-côtière est impliquée bénévolement dans un organisme communautaire ou une association à but non lucratif (34,5 %).
- ✓ Sur le territoire nord-côtier, les secteurs de Port-Cartier (43,5 %) et de Fermont (44,5 %) présentent les plus importants regroupements de résidents étant membres d'un organisme ou d'une association à but non lucratif.
- ✓ Il y a par contre une forte corrélation entre l'implication sociale et le sentiment d'appartenance à la communauté. En ce sens, 50,4 % des personnes ayant déclaré un « très fort » sentiment d'appartenance s'investissent bénévolement dans leur entourage comparativement à 19,3 % des gens présentant un « très faible » sentiment d'appartenance à leur milieu.

2.12.3 Fréquence de l'implication dans un organisme ou une association à but non lucratif

✓ La population nord-côtière membre d'un organisme ou d'une association à but non lucratif est généralement assez active. À preuve, 59,2 % d'entre elle a assisté à des réunions ou participé à des activités de ces groupes communautaires au moins une fois par mois au cours de la dernière année, dont 21,3 % au moins une fois par semaine.

- ▼ Toujours parmi les personnes s'impliquant bénévolement dans une association ou un organisme quelconque, les Nord-Côtières sont proportionnellement plus nombreuses que les Nord-Côtiers à participer aux réunions ou aux activités de ces groupes au moins une fois par mois (64,8 % c. 54,4 %).
- ✓ Bien que les gens dont le revenu familial est inférieur à 20 000 \$ soient moins nombreux à devenir membres d'un organisme ou d'une association à but non lucratif (25,7 %), ils sont toutefois les plus nombreux à assister aux réunions ou à participer aux activités de ces groupes selon une fréquence assez soutenue d'au moins une fois par mois (71,3 %).

3. Les services

3.1 SANTÉ ET MOYENS DE COMMUNICATION

Questions: Si nous devions vous informer d'un sujet touchant la santé des gens de votre communauté (exemple: vaccination, tabagisme, alimentation, sédentarité), par quel(s) moyen(s) de communication aimeriez-vous recevoir cette information? Avez-vous accès à Internet au travail, à votre domicile ou à un autre endroit? Utilisez-vous Internet comme source d'information? Au cours des 2 dernières années, avez-vous consulté le site Web de l'Agence de la santé et de services sociaux de la Côte-Nord?

3.1.1 Moyen de communication privilégié pour recevoir de l'information sur la santé

- ✓ Si on devait les informer sur un sujet touchant la santé, la majorité de la population nord-côtière, âgée de 18 à 74 ans, aimerait recevoir cette information par le biais d'un dépliant postal (56,4 %).
- ✓ Lors de l'*Enquête Santé Côte-Nord 1995*, les cinq principaux moyens de communication souhaités par la population âgée de 30 à 74 ans pour les informer sur un sujet touchant l'état de santé étaient, par ordre d'importance :
 - les émissions de télévision (40,7 %);
 - les dépliants par la poste (33 %);
 - les émissions de radio (26,8 %);
 - les articles de journaux et de revues (16,1 %);
 - le téléphone (10 %).
- ✓ Pour fins de comparaison avec l'enquête de 1995, les cinq principaux moyens de communication souhaités par la population âgée de 30 à 74 ans, en 2005, pour les renseigner à propos de l'état de santé sont maintenant :
 - les dépliants par la poste (57,6 %);
 - les articles de journaux et de revues (15,5 %);
 - le téléphone (13,5 %);
 - les émissions de télévision (12,3 %);
 - les émissions de radio (9,9 %).
- ✓ De 1995 à 2005, les dépliants par la poste ont gagné beaucoup d'intérêt chez les résidents de la Côte-Nord âgés de 30 à 74 ans, passant de 33 % à 57,6 %. En contrepartie, les émissions de télévision (40,7 % c. 12,3 %) ainsi que les émissions de radio (26,8 % c. 9,9 %) ne constituent plus des moyens de communication aussi populaires qu'auparavant auprès de la population régionale pour recevoir de l'information sur la santé. Enfin, la proportion de gens privilégiant les articles de journaux ou de revues est demeurée sensiblement la même d'une enquête de santé à l'autre (16,1 % c. 15,5 %).

3.1.2 Accès à Internet

- Questionnés sur leur accès au Web, 69,8 % des répondants disent pouvoir utiliser l'Internet que ce soit au travail, à domicile ou ailleurs. Pour rejoindre et informer la population nord-côtière, ce moyen de communication devient donc de plus en plus intéressant pour les organismes du réseau de la santé.
- ✓ L'accès Internet diminue drastiquement avec l'âge des répondants, passant de 84,5 % chez les jeunes de 18 à 29 ans à 22,9 % chez les personnes âgées de 65 à 74 ans.

3.1.3 Internet comme source d'information

→ Parmi les répondants ayant mentionné avoir accès à Internet, 76,5 % d'entre eux l'utilisent comme source d'information, ce qui représente 53,4 % de la population nord-côtière âgée de 18 à 74 ans.

3.2 BESOINS DE SANTÉ NON COMBLÉS

Questions: Au cours des 12 derniers mois, y a-t-il eu un moment où vous avez cru que vous aviez besoin de soins de santé mais vous ne les avez pas obtenus?

Si l'on pense à la situation la plus récente, pourquoi est-ce que vous n'avez pas obtenu ces soins?

Si l'on pense toujours à la situation la plus récente, quel était le genre de soins nécessaires?

3.2.1 Besoins non comblés

- ✓ Dans la région, un peu plus de une personne sur huit (13,1 %) dit n'avoir pas toujours pu obtenir tous les services de santé qu'elle aurait souhaité au cours des 12 mois précédant l'enquête.
- ✓ Les résidents du secteur de Sept-Îles sont les plus nombreux à faire état de besoins de santé non comblés durant l'année précédant l'enquête (17,5 %). À l'opposé, cette situation est moins importante pour les populations des secteurs de Fermont (5,4 %), de la Basse-Côte-Nord (7 %) ainsi que de la MRC de la Minganie (8,6 %).

3.2.2 Raisons expliquant les besoins de santé non comblés

- Selon les répondants, les principales raisons expliquant le fait qu'ils n'aient pas obtenu tous les soins dont ils croyaient avoir besoin durant l'année précédant l'enquête sont :
 - temps d'attente trop long (33 %);
 - soins non disponibles dans la région (32,7 %);
 - soins non disponibles à ce moment-là (17,1 %);

- le patient ne s'en est pas occupé, a décidé de ne pas se faire soigner ou avait un horaire trop chargé (11,4 %);
- tous les autres motifs ont été mentionnés par moins de 4 % des répondants.

3.3 DEMANDE D'AIDE LORS D'UNE SITUATION PERSONNELLE DIFFICILE

Questions: Si vous viviez une situation personnelle difficile, par exemple un divorce, un deuil, une détresse psychologique, etc., feriez-vous une demande d'aide à quelqu'un d'autre qu'un proche parent ou un ami?

Quel type de professionnel consulteriez-vous (excluant votre entourage immédiat)? Dans quel genre d'organisme consulteriez-vous ce type de professionnel?

3.3.1 Demande d'aide à quelqu'un autre qu'un proche parent ou ami

- Confrontée à une situation personnelle difficile, par exemple un divorce, un deuil ou une détresse psychologique, 68,4 % de la population régionale serait prête à demander de l'aide à quelqu'un d'autre qu'un proche parent ou un ami.
- ✓ En 2005, les résidents de la région seraient davantage portés à consulter une ressource professionnelle qu'il y a cinq ans s'ils devaient traverser un moment pénible (68,4 % c. 60,1 %).
- ✓ Lors d'une situation pénible, les personnes âgées de 65 à 74 ans seraient moins tentées que le reste de la population régionale à parler de leurs problèmes à quelqu'un d'autre qu'un proche parent ou un ami (52,9 %).

3.3.2 Type d'organisme consulté

- ✓ Confrontée à une situation personnelle difficile, par exemple un divorce, un deuil ou une détresse psychologique, la population, prête à consulter une autre ressource que son entourage immédiat, serait d'abord portée à se rendre au CLSC ou dans un centre de santé (47,2 %), dans un cabinet privé de médecin (17,4 %) ou dans un centre hospitalier (10,2 %).
- Comparativement à ce qui a été observé lors de l'enquête précédente réalisée en 2000, une plus faible proportion de la population a laissé entendre en 2005 qu'elle ne saurait pas à quel type d'organisme s'adresser dans une telle conjoncture (10,7 % c. 20,2 %).

3.4 AÎNÉS ET LEURS AIDANTS NATURELS

Questions: Quels sont les principaux avantages dont devrait bénéficier une personne lorsqu'elle s'occupe d'un parent ou d'un proche âgé en perte d'autonomie?

Vous occupez-vous actuellement d'un parent ou d'un proche âgé en perte d'autonomie?

3.4.1 Avantages espérés lorsqu'on doit s'occuper d'une personne en perte d'autonomie

- ✓ Lorsqu'on demande à la population nord-côtière quels sont les principaux avantages dont devrait bénéficier une personne qui s'occupe d'un parent ou d'un proche âgé en perte d'autonomie, trois avantages ont été mentionnés par plus de 5 % des gens :
 - recevoir un salaire ou des déductions fiscales (41,4 %);
 - avoir la possibilité de se faire remplacer au besoin, avoir un répit (23,1 %);
 - pouvoir compter sur des groupes de soutien ou d'entraide (22,9 %).
- ✓ Les éléments de réponse des Nord-Côtières diffèrent parfois de ceux proposés par la population masculine régionale. Par exemple, ces derniers sont plus nombreux à parler de salaire ou de déductions fiscales (48,3 % c. 34,5 %), alors que les Nord-Côtières évoquent davantage le besoin de se faire remplacer au besoin (29,5 % c. 16,7 %) ou le fait de pouvoir compter sur des groupes de soutien ou d'entraide (27,1 % c. 18,7 %).

3.4.2 Population s'occupant d'une personne en perte d'autonomie

✓ Sur la Côte-Nord, 8 % des personnes interrogées âgées de 18 à 74 ans disent s'occuper d'un parent ou d'un proche en perte d'autonomie. On ne remarque pas de grandes différences entre les Nord-Côtières et les Nord-Côtiers à ce chapitre (9,4 % c. 6,8 %).

3.5 PROTECTION DE LA JEUNESSE ET FAMILLO D'ACCUEIL

Questions : Si vous aviez besoin d'aide pour un enfant qui présenterait des problèmes importants de comportement par exemple : fugue, non respect de l'autorité parentale, décrochage scolaire etc., quel organisme consulteriez-vous, excluant votre entourage immédiat (exemple : famille, amis)?

Seriez-vous intéressé à devenir une famille d'accueil pour vous occuper d'un enfant ayant des problèmes de comportement?

Seriez-vous intéressé à devenir une famille d'accueil pour vous occuper d'un enfant ayant été victime d'abus et de négligence?

3.5.1 Type d'organisme qui serait consulté

- ✓ Sur le territoire nord-côtier, la population identifie trois endroits principalement où elle penserait s'adresser concernant un jeune présentant des problèmes importants de comportement :
 - le CLSC ou le centre de santé (36,7 %);
 - → la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) (14,9 %);
 - l'école (11 %).
- Comparativement aux résultats fournis lors de l'enquête précédente de 2000, on remarque d'abord une augmentation significative en 2005 de la proportion de la population indiquant

qu'elle consulterait la DPJ dans pareil cas (4% c. 14,9 %). En revanche, la proportion de répondants qui ne sauraient pas du tout où s'adresser s'ils étaient aux prises avec un jeune présentant des problèmes importants de comportement a plutôt diminué durant cette période (23,5 % c. 17,1 %).

3.5.2 Intérêt à devenir une famille d'accueil pour un enfant ayant des problèmes de comportement

- ✓ Sur la Côte-Nord, 13,8 % de la population âgée de 18 à 74 ans serait possiblement intéressée à accueillir des enfants ayant des problèmes de comportement à titre de famille d'accueil, soit environ 9 000 personnes.
- ✓ De 2000 à 2005, l'intérêt à devenir une famille d'accueil pour s'occuper d'un enfant ayant des problèmes de comportement a légèrement augmenté, passant de 10,6 % à 13,8 %.

3.5.3 Intérêt à devenir une famille d'accueil pour un enfant ayant été victime d'abus et de négligence

- ✓ Dans la région, 22,3 % de la population âgée de 18 à 74 ans aurait manifesté de l'intérêt pour héberger des enfants ayant été victimes d'abus et de négligence, soit environ 14 600 personnes.
- ✓ De 2000 à 2005, l'intérêt à devenir une famille d'accueil pour s'occuper d'un enfant ayant été victime d'abus et de négligence s'est légèrement accru, passant de 18,7 % à 22,3 %.

3.6 SERVICE DE PREMIER RÉPONDANT

Questions: Un premier répondant est un individu volontaire, formé et désigné pour intervenir dans certaines situations d'urgence. Il a la responsabilité de stabiliser et de prévenir la détérioration de l'état d'une victime en attendant l'arrivée des techniciens ambulanciers. Souhaitez-vous que le service de «premiers répondants» soit développé dans votre communauté?

Seriez-vous prêt à devenir un «premier répondant» dans votre communauté?

3.6.1 Population souhaitant le développement du service dans sa communauté

→ À peu près tous les résidents de la Côte-Nord souhaiteraient que le service de premiers répondants soit développé dans leur communauté (96,8 %). Il s'agit là d'un consensus régional rejoignant tous les groupes sociaux de la région.

3.6.2 Population étant disposée à devenir un premier répondant

- ✓ Près de une personne sur deux serait disposée à considérer la possibilité de devenir elle-même premier répondant (49,1 %). Cette statistique exclut les répondants étant déjà formés en ce sens, soit environ 3,8 % de la population nord-côtière d'après les données de l'enquête.
- ✓ Voici quelques autres caractéristiques des personnes affichant le plus grand intérêt à participer à un tel programme de formation :
 - demeurant sur la Côte-Nord depuis six à neuf ans (63,9 %);
 - étant âgées de 18 à 29 ans (60,2 %);
 - vivant déjà avec des enfants de moins de 5 ans à la maison (57,5 %);
 - détenant un diplôme de niveau Cégep ou d'une école technique (55,3 %);
 - étant âgées de 30 à 49 ans (55,2 %);
 - vivant déjà avec des enfants de moins de 18 ans à la maison (55 %).

3.7 INFO-SANTÉ

Questions : Si vous aviez un problème de santé léger (exemple : gastro), où vous adresseriezvous en premier?

Connaissez-vous le service Info-Santé?

Que ce soit pour vous-même ou pour quelqu'un de votre entourage, avez-vous utilisé le service Info-Santé au cours des 6 derniers mois?

3.7.1 Endroit de consultation pour un problème de santé léger

- → Pour un problème de santé léger, la population régionale s'adresserait d'abord au CLSC, au centre de santé de son territoire ou à la clinique externe de l'hôpital (41 %).
- ✓ Les autres lieux de consultation qui seraient envisagés lors de l'avènement d'un problème de santé mineur sont :
 - l'urgence de l'hôpital (16,8 %);
 - une clinique médicale ou cabinet privé de médecins (15,3 %);
 - la ligne Info-Santé (11,3 %);
 - une pharmacie (6,1 %).

3.7.2 Connaissance du service Info-Santé

- ✓ Un peu plus des trois quarts des résidents de la région disent connaître le service Info-Santé (77,4 %).
- ✓ Les Nord-Côtières sont plus nombreuses que les Nord-Côtiers à avoir entendu parler de conservice téléphonique (88,3 % c. 67,4 %).

- ✓ Plus la population avance en âge, moins elle a tendance à connaître Info-Santé. En effet, les personnes âgées de 18 à 29 ans (82,4 %) ou de 30 à 49 ans (83,6 %) sont plus nombreuses à avoir reçu de l'information sur ce service que celles âgées de 50 à 64 ans (69,7 %) ou de 65 à 74 ans (62,5 %).
- ✓ En comparant les données recueillies lors de l'évaluation du service Info-Santé auprès de la population adulte nord-côtière en 1997 à celles de l'*Enquête Santé Côte-Nord 2005*, on constate que la part de la population régionale disant connaître ce service téléphonique a plus que doublé en huit ans, passant de 36 % à 77,4 %.

3.7.3 Population ayant utilisé le service Info-Santé au cours des six derniers mois

- ✓ Près du tiers des résidents de la Côte-Nord affirmant connaître Info-Santé disent l'avoir utilisé au cours des six derniers mois (30,7 %), ce qui représente près du quart de toute la population régionale âgée de 18 à 74 (23,8 %).
- ✓ Toujours parmi les personnes ayant déjà entendu parlé d'Info-Santé, les Nord-Côtières sont de plus grandes utilisatrices du service que les Nord-Côtiers (35,8 % c. 24,4 %).
- ✓ Les gens âgés de 18 à 29 ans (40,4 %) et de 30 à 49 ans (33,7 %) sont plus nombreux à avoir contacté Info-Santé que ceux âgés de 50 à 64 ans (19,8 %) ou de 65 à 74 ans (21,4 %).
- ✓ En comparant les informations recueillies lors de l'évaluation du service Info-Santé auprès de la population adulte nord-côtière en 1997 à celles de l'*Enquête Santé Côte-Nord 2005*, on remarque que la proportion des gens connaissant Info-Santé et ayant utilisé ce service au cours des six derniers mois a presque triplé durant cette période, passant de 11 % à 30,7 %.

4. Information démographique et socioéconomique

4.1 MOBILITÉ DE LA POPULATION

Questions : Au cours des 5 prochaines années, avez-vous l'intention de quitter définitivement la Côte-Nord pour aller habiter dans une autre région?

Quelle est la principale raison vous incitant à quitter définitivement la Côte-Nord au cours des 5 prochaines années?

4.1.1 Intention de quitter définitivement la région au cours des cinq prochaines années

- → Au cours des cinq prochaines années, 13,4 % de la population nord-côtière âgée de 18 à
 74 ans a l'intention de quitter définitivement la région.
- ✓ La proportion de gens pensant quitter la région est significativement plus élevée dans le secteur de Fermont, avec un taux de 37,6 %.
- ✔ Près de un jeune sur cinq âgé de 18 à 29 ans parle de déménager de la Côte-Nord d'ici cinq ans (19,8 %). Chez les gens âgés de 65 à 74 ans, cette proportion descend à 7,2 %.
- ✓ Par rapport aux résultats obtenus lors de l'Enquête Santé Côte-Nord 2000, l'intention de quitter la région a diminué de façon assez importante en cinq ans chez les jeunes âgés de 18 à 29 ans (27,8 % c. 19,8 %). Durant cet intervalle, le désir de mobilité a également perdu de la vigueur chez les gens âgés de 30 à 49 ans (13,7 % c. 10,4 %).
- ✓ De 2000 à 2005, le goût de déménager du territoire nord-côtier est demeuré stable parmi la population nord-côtière âgée de 50 à 64 ans (15,1 % c. 15,3 %) et chez celle âgée de 65 à 74 ans (7,2 % c. 7,2 %).
- ✓ Le fait que moins de jeunes aient l'idée de quitter la région en 2005 fait en sorte que, globalement, l'intention d'aller s'établir ailleurs a légèrement diminué depuis le début de l'an 2000 parmi la population nord-côtière (16,4 % c. 13,4 %).

4.1.2 Principale raison de quitter définitivement la région

- ✓ Il n'existe pas une seule et unique raison expliquant les intentions de quitter la région de la population nord-côtière. Au contraire, les causes de déménagement diffèrent selon la situation particulière des répondants.
- Six raisons de partir définitivement de la Côte-Nord ont été mentionnées par plus de 10 % des répondants :
 - l'accessibilité à une plus grande gamme de services socioéconomiques (17,6 %);
 - vouloir se rapprocher de la famille, des enfants ou des amis (16 %);

- un problème d'emploi (12,2 %);
- un changement d'emploi, l'accès à une promotion (10,9 %);
- la poursuite des études (10,9 %);
- I'arrivée à la retraite (10 %).

4.2 NOMBRE D'ANNÉES VÉCUES SUR LA CÔTE-NORD

- ✓ La grande majorité des résidents de la Côte-Nord âgés de 18 à 74 ans demeurent dans la région depuis dix ans ou plus (91,3 %). En ce sens, on parle d'une population relativement « stable » d'un point de vue démographique.
- → À peine 6,2 % de la population régionale habitent dans la région depuis cinq années ou moins, dont 2,2 % depuis moins de deux ans.

4.3 ÊTRE ORIGINAIRE DE LA CÔTE-NORD

- ✓ Sur la Côte-Nord, un peu plus de six résidents sur dix sont originaires de la région (62,4 %).
- ✓ La proportion de résidents n'étant pas originaires de la région est particulièrement élevée dans la MRC de Manicouagan (45,6 %) et surtout dans le secteur de Fermont (74,1 %). D'ailleurs, il faut se rappeler que la MRC de Caniapiscau est également particulière au sens où très peu de personnes âgées de 65 à 74 ans y habitent (0,1 %) et qu'on y retrouve une proportion beaucoup plus élevée de gens prévoyant quitter la Côte-Nord au cours des cinq prochaines années (38 %).
- ✓ Tout au contraire, les territoires de la Basse-Côte-Nord (88,4 %) ainsi que des MRC de la Minganie (84,9 %) et de la Haute-Côte-Nord (78,7 %) comprennent les plus grands regroupements de résidents originaires de la Côte-Nord.

4.4 VIVRE SEUL

✓ Sur le territoire nord-côtier, 14 % de la population âgée de 18 à 74 ans déclare vivre seule.

4.5 ENFANTS ÂGÉS DE MOINS DE 18 ANS À LA MAISON

- ✓ Un peu plus de une personne sur trois vit en présence d'enfants âgés de 18 ans ou moins (36,4 %).
- ✓ En Basse-Côte-Nord, 46,4 % des résidents cohabitent avec des jeunes d'âge mineur.
- ✓ La cohabitation avec des enfants âgés de 18 ans ou moins passe de 33,5 % chez les répondants âgés de 18 à 29 ans à 63,4 % chez ceux âgés de 30 à 49 ans. Entre 50 et 64 ans, 9 % des gens disent se retrouver dans une situation comparable.

PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ COMPLÉTÉ 4.6

- ✔ Dans l'ensemble du territoire nord-côtier, près de trois personnes sur dix n'ont pas obtenu un diplôme de 5^e secondaire (29,7 %).
- ✓ C'est en Basse-Côte-Nord (49,6 %), en Minganie (39,8 %) et en Haute-Côte-Nord (37,5 %) qu'on retrouve les plus grandes proportions de résidents n'ayant pas complété leur 5^e secondaire.